



**Communiqué de presse
Jeudi 17 mars 2022**

Harcèlement sexuel dans le domaine des arts vivants : analyse des dispositifs de prévention & recommandations

Comme annoncé à la fin 2021, les Villes de Genève et Meyrin, ainsi que le Département de la cohésion sociale du Canton de Genève, se sont réunis afin d'établir un mandat d'enquête et d'analyse visant à faire la lumière sur les faits de harcèlement sexuel au sein de la compagnie de danse Alias, mais aussi à étudier les dispositifs de prévention existants dans le domaine des arts vivants. Le mandat visera de plus à proposer des recommandations sur l'amélioration et le développement de ceux-ci.

Ce mandat s'articule en trois volets distincts. Le premier fera l'objet d'une analyse de l'historique de la compagnie de danse Alias depuis sa première année de subventionnement en 1993, afin d'identifier les éléments systémiques ayant pu conduire à ce qu'une problématique de harcèlement puisse potentiellement perdurer sur de nombreuses années. L'analyse intégrera également les structures genevoises et romandes ayant soutenu et accompagné la compagnie sur cette période (subventionneurs, institutions culturelles, organisations professionnelles).

Le deuxième volet portera sur l'établissement d'un état des lieux des dispositifs existants en matière de prévention contre le harcèlement sexuel au sein de 35 institutions et compagnies genevoises subventionnées dans le domaine des arts vivants (danse et théâtre).

Enfin, sur la base de ces deux premiers volets, seront proposées des recommandations en matière de conception, de développement et d'amélioration des dispositifs de prévention existantes ou à mettre nouvellement en place, que ce soit par les collectivités publiques et/ou au sein des entités subventionnées.

Un mandataire spécialisé dans les questions de harcèlement

Une commission constituée de représentant-es des collectivités mandantes, a attribué le mandat d'analyse au Centre de compétence en matière de harcèlement de l'Institut romand de recherche et de formation sur les rapports de genre (*2^{ème} Observatoire*), en raison de sa solide expertise du domaine concerné, de son importante expérience dans le cadre de

mandats similaires et de la compréhension du sujet dont elle a fait preuve. Ce choix des trois collectivités publiques s'inscrit dans une volonté affirmée de faire évoluer les dispositifs de lutte et de prévention contre le harcèlement sexuel dans le domaine de la culture.

Le 2^{ème} *Observatoire* mènera de mars à juin 2022 une première phase d'analyse et d'entretiens. Une communication portant sur les résultats de cette étude est prévue pour le mois de septembre 2022.

Contacts

Félicien Mazzola

Ville de Genève (DCTN)

022 418 95 25

079 542 66 50

felicien.mazzola@ville-ge.ch

Henri Della Casa

Département de la cohésion

sociale (DCS)

022 546 54 32

078 674 69 95

Communication-dcs@etat.ge.ch

Adrien Fohrer

Ville de Meyrin

022 989 16 38

079 298 85 95

Adrien.FOHRER@meyrin.ch